

Objectifs selon la convention de prestations 2013

Les objectifs stratégiques suivants seront poursuivis dans le cadre de projets d'intérêt supérieur lors de la période 2012 – 2015 (voir mandat de prestations 2012 – 2015) :

1. Les standards de sécurité dans les installations nucléaires suisses se situent à un niveau élevé en comparaison internationale.
2. Les questions issues de la procédure du plan sectoriel « Dépôts en couches géologiques profondes » sont évaluées.
3. La population est informée à temps. Les informations qu'elle reçoit sont compréhensibles et étayées.
4. L'IFSN maintient sa notoriété et la confiance établie.
5. L'IFSN renforce sa coopération internationale et assume un rôle actif.
6. La stratégie de surveillance pour une mise hors service planifiée et ordonnée est disponible.
7. Les ressources humaines et le savoir-faire de l'IFSN sont garantis.
8. Les enseignements de Fukushima et leurs conséquences sont tirés.
9. Les recommandations de la mission IRRS de 2011 se trouvant dans le domaine d'influence directe de l'IFSN sont mises en œuvre. La mission de suivi a été effectuée.

Les objectifs annuels suivants ont été dérivés pour 2013 des buts stratégiques. Ces objectifs annuels sont attribués à quatre catégories.

#	Objectif	Indicateur	Délai
Mesures basées sur les événements de Fukushima			
G1	Les actions prévues selon le plan d'action Fukushima 2013 sont exécutées.	Rapport de l'IFSN	31.12.2013
G2	Les mandats du Conseil fédéral dérivés des travaux du groupe de travail IDA NOMEX sont exécutés.	Satisfaction des exigences du Conseil fédéral	Selon les exigences du Conseil fédéral
Procédure du plan sectoriel			
G3	Le travail de relations publiques est assuré de manière active et compétente pour les comités du plan sectoriel.	L'IFSN est présente à toutes les manifestations importantes et le documente dans les rapports trimestriels à l'attention de l'OFEN.	31.12.2013
G4	La direction du Forum technique sur la sécurité est assurée de manière compétente.	Quatre séances ont eu lieu.	31.12.2013

#	Objectif	Indicateur	Délai
Réexamens périodiques de sécurité (RPS)			
A1	RPS de la centrale de Mühleberg : la prise de position de l'IFSN est publiée.	Publication de la prise de position de l'IFSN	31.12.2013
A2	RPS de la centrale de Beznau : l'examen sommaire des parties du RPS de la centrale de Beznau remises fin 2012 est terminé.	Note consignant le résultat de l'examen sommaire des parties du RPS de la centrale de Beznau remises fin 2012.	31.12.2013
Projets de modifications dans les installations nucléaires			
A3	Les demandes de modifications d'installations sont évaluées dans les délais selon la planification détaillée.	Respect des délais	Délais selon la planification détaillée de l'IFSN
Préparation des travaux de désaffectation			
A4	La directive G17 est en vigueur.	Publication de la directive G17	31.12.2013
IRRS 2011 : application des mesures			
F1	Les mesures consignées dans le plan d'action IRRS sont mises en œuvre.	Respect des délais	31.12.2013
Sixième réunion d'examen de la Convention sur la sécurité nucléaire (CSN)			
F2	Le rapport national de la Suisse pour la sixième réunion d'examen de la CSN est remis dans les délais.	Le rapport est téléchargé sur la page Internet de la CSN du site de l'AIEA.	01.09.2013
Développement des ressources humaines (Human-Capital-Development)			
F3	Le concept adopté par le conseil de l'IFSN pour la garantie à moyen et long termes des ressources nécessaires est appliqué.	Respect des délais	31.12.2013
Charte de l'IFSN			
F4	La charte de l'IFSN est réalisée.	Mise en vigueur de la charte	31.12.2013

Le produit « surveillance de l'exploitation » comprend l'évaluation, liée à la sécurité technique, de l'exploitation d'installations nucléaires. Il inclut l'agrément du personnel, l'analyse d'événements ainsi que l'intervention de l'organisation d'urgence de l'IFSN. Ce produit contient huit processus :

- Contrôle, inspection et agrément,
- Exécution,
- Révision,
- Surveillance radiologique,
- Traitement des événements,
- Surveillance à distance et pronostics,
- Mise en oeuvre des plans d'urgence,
- Évaluation de sécurité.

Le produit « surveillance d'exploitation » reflète les affaires courantes de l'IFSN. Toutes les activités soutiennent l'atteinte des objectifs stratégiques. La contribution à l'atteinte des buts est mesurée par les indicateurs d'action et de prestation définis dans les objectifs stratégiques. Pour cette raison, aucun objectif annuel spécifique n'est défini.